

## **Stress, suicide et compétence professionnelle des producteurs laitiers**

**(Dominique Jacques-Jouvenot, LASA-UFC)**

« Vous êtes là, vous et votre famille, dans la liberté la plus totale. Ici rien ni personne ne peut vous commander. Vous êtes au commandement » J.Giono

L'agriculture est une profession indépendante dans la mesure où la majorité de ses membres sont non-salariés et que l'autonomie est revendiquée comme une valeur cardinale par les professionnels (Dubar, Tripier, 1998). La forme familiale du travail agricole ainsi que les modes de transmission de l'outil de travail au sein de la famille renforcent cette qualité d'indépendance (Gresles, 1978). Cependant cette profession se transforme et certains changements liés à l'activité professionnelle confrontent les acteurs à l'exercice de compétences professionnelles nouvelles. Il en est ainsi de certaines tâches qui jusque-là faisaient le cœur du métier d'éleveur, comme les soins et la traite des animaux, supplantées par exemple par les demandes de subvention et les tâches liées au respect des normes sanitaires qui font appel à de nouvelles compétences. Dans ce contexte d'évolution du métier et des compétences professionnelles qui l'accompagnent, différentes enquêtes auprès de populations<sup>1</sup> de producteurs laitiers interrogés sur leur santé, montrent que la santé économique des exploitations est considérée par les acteurs comme leur première préoccupation alors que la santé des acteurs vient loin derrière.<sup>2</sup>

Sans sous-estimer la part de la difficulté économique des exploitations dans l'évaluation de l'état de santé de cette population, nous voudrions faire ici l'hypothèse que cette variable avancée par les acteurs fait écran aux problématiques de stress auxquelles les éleveurs sont confrontés, problèmes notamment liés aux changements de tâches évoqués plus haut. Ce glissement de tâches implique une dévalorisation de l'activité « des champs ou de l'étable » au profit du travail « de paperasserie ». De là naît un sentiment d'inadaptation au métier, métier anticipé lors de la socialisation professionnelle à partir des valeurs et de normes professionnelles héritées familialement alors que lors de l'installation professionnelle, le métier s'impose aussi de plus en plus comme une activité dont les compétences dépendent des apprentissages scolaires. Au-delà d'une simple évolution du métier, ce glissement de

---

<sup>1</sup> Jacques-Jouvenot D, Laplante JJ., (2009) *Les maux de la terre*, L'Aube. ; DROZ Y., MIÉVILLE-OTT V., JACQUES-JOUVENOT D. & LAFLEUR G. ( 2013) à paraître *Agriculture familiale et santé publique une anthropologie comparée des politiques agricoles francophones : France-Québec-Suisse*, Karthala.

<sup>2</sup> L'enquête CCMSA (Caisse centrale Mutualité sociale agricole) qui porte sur les attentes en prévention et les risques professionnels des non-salariés en agriculture a été réalisée en avril 2013. Les résultats confirment que la santé économique de l'exploitation est citée comme la principale préoccupation pour 52,3% des acteurs interrogés, alors que la santé des acteurs est une préoccupation secondaire (7%)

tâches réactive un rapport difficile entretenu dans l'enfance et l'adolescence, par les acteurs, avec l'école, et les confronte à un sentiment d'incompétence professionnelle qui favorise le passage à l'acte suicidaire<sup>3</sup>.

### **L' Indépendance et la santé :**

La profession agricole présente une grande diversité de situations socio-économiques, tant en son sein que lorsque nous la comparons aux autres indépendants, notamment les artisans et commerçants. Tous ces indépendants ont l'objectif commun de dégager, par leur travail, un revenu qui suffise à faire vivre leur famille. Du côté des éleveurs, les lois d'orientation agricole 1960-1962 marquent le passage des paysans aux agriculteurs, d'une civilisation paysanne à une profession.<sup>4</sup> Les revendications professionnelles des jeunes générations agricoles portent alors sur la nécessité des nouveaux chefs d'entreprise à vivre de leur métier sans avoir à recourir au travail familial - notamment celui de l'épouse -. Cette revendication n'a jamais réellement abouti et certaines branches de métiers de l'agriculture restent en grande partie des métiers de couple<sup>5</sup>, dont l'élevage, même si le recours au travail féminin est plus ponctuel et réservé à des tâches considérées comme secondaires, voire subalternes. Cette transformation que l'on peut résumer par : une exploitation/ un salaire, ou encore un GAEC/ deux salaires, a conduit à une augmentation du travail des chefs d'entreprise qui n'ont pas vu proportionnellement leurs revenus augmenter. Même en travaillant de plus en plus et de plus en plus vite, les acteurs constatent plutôt une baisse des revenus. On compte en 2010, 40% de petits revenus en agriculture et 26,4% des ménages pauvres chez les agriculteurs et les salariés agricoles contre 14% dans l'ensemble de la population générale.<sup>6</sup> Du point de vue du temps travaillé, il faut souligner aussi la parenté des indépendants de l'agriculture avec leurs collègues commerçants et artisans puisque près de deux tiers des exploitants agricoles déclarent des journées de travail de 11h et la moitié des artisans commerçants sont dans ce cas. Travailler tous les jours concerne 6 exploitants sur 10.<sup>7</sup> Enfin, du point de vue des modes de délégation de responsabilités, elle ne peut se faire, soit qu'à un très petit nombre de salariés (1 ou 2 pour les plus grandes structures) soit, et c'est le cas le plus fréquent en élevage, à un membre de la famille. Cette caractéristique maintient les exploitants dans un relatif isolement qui n'est pas sans importance relativement au stress engendré par cette solitude au travail.

A cette évolution des conditions de travail de l'exploitant agricole s'ajoute la difficulté à transmettre son entreprise, difficulté liée à la conjoncture économique globale, aux politiques agricoles qui produisent un sentiment d'incertitude face à l'avenir des acteurs. Or

---

<sup>3</sup> Les résultats sur la problématique du suicide sont tirés de l'analyse de contenu des entretiens compréhensifs réalisés lors de la recherche comparative : Conséquences des politiques agricoles sur la santé physique et psychique des producteurs laitiers CONSOPPA dans des familles récemment endeuillés par un suicide (2011)

<sup>4</sup> Mendras H., La fin des paysans, (1975), Actes Sud.

<sup>5</sup> Jacques-Jouvenot D, Tripier P. Loin des mégalo-pôles, (2004) Les cahiers du genre n°37, Paris, L'Harmattan.

<sup>6</sup> CREDOC Olm, « Les conditions de vie des exploitants à faible revenu », n°219.

<sup>7</sup> Hamon-Cholet S., « Les conditions de travail des non salariés sont proches de celles des salariés » Economie et statistiques, n°319-320, DARES 1998- 9/10 et Enquête conditions de travail du ministère du travail, 1991.

on connaît l'importance symbolique de la transmission dans les métiers de l'indépendance<sup>8</sup> et dans l'agriculture française notamment. Celui qui rompt la chaîne des générations ne contribue pas à renforcer l'image du métier. Et l'échec de transmission désigne le chef d'entreprise comme responsable de la fin de l'histoire professionnelle et familiale. L'histoire du patrimoine cesse, par sa faute. C'est tout au moins la représentation consciente qu'il en a. Les situations d'échec de transmission sont de plus en plus fréquentes et violentes. Elles nécessitent le recours à un successeur hors du cercle familial, ce qui est vécu aussi comme un échec. Face à des difficultés économiques qui conduisent à des échecs de transmission, les acteurs cherchent des boucs émissaires et évoquent le contexte économique global et la politique agricole commune (PAC). Cette désignation du responsable de leurs difficultés est une manière de dénoncer et en même temps de reconnaître leur dépendance à ces instances extérieures. Ces critiques relatives aux institutions européennes notamment, traduisent leur sentiment de perdre une partie de leur indépendance au travail.

Sans nier les difficultés économiques des exploitations, il nous semble que la survalorisation du malaise de l'entreprise dans les rhétoriques des acteurs permet de faire écran aux maladies physiques ou psychiques de l'exploitant. Car on ne parle pas ou peu de cette problématique de la santé dans la profession. Les maladies du corps notamment sont peu évoquées dans les entretiens et celles de l'âme encore moins.

### **L'invisibilité des maladies du corps**

Les grandes enquêtes empiriques montrent une forte exposition aux risques physiques. Il en est ainsi de l'enquête de la fondation de Dublin de 1996 qui montre que les agriculteurs étaient parmi les travailleurs indépendants les plus exposés à ce type de risque.<sup>9</sup> D'autre part, ces enquêtes quantitatives reprises dans « *Les maux de la terre* » montrent que les maladies professionnelles sont importantes<sup>10</sup>. Les risques pour le corps, tant ceux liés aux accidents du travail qu'aux maladies professionnelles sont bien réels et les agriculteurs en ont conscience puisque 40% de ces derniers, lors de la même enquête, répondent que la conséquence d'une erreur dans le travail mettra en péril leur sécurité. Dans « *Les maux de la terre* », nous montrons que les maladies professionnelles concernent les TMS au premier rang desquels se situent les tendinites. Dans cette catégorie de pathologies, on trouve les maux de dos, déclarés en maladie professionnelle si l'origine est en rapport avec les manutentions lourdes ou les vibrations. Les accidents du travail, notamment les accidents mortels concernent les hommes ; les femmes étant, elles, plus victimes de TMS. Les cancers les plus souvent contractés par les producteurs laitiers sont en rapport avec les traitements phytosanitaires (peau, estomac, cerveau, maladie du sang, prostate). Cela étant, les agriculteurs meurent moins de cancer que

---

<sup>8</sup> Jacques-Jouvenot D. et G. Vieille Marchiset, 2012, Socio-anthropologie de la transmission, Paris, Harmattan ; Jacques-Jouvenot D., (1997) Le choix du successeur, Paris, Harmattan.

<sup>9</sup> Conditions de travail des indépendants dans l'Union Européenne, 1996, Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail en Europe, Dublin.

<sup>10</sup> Jacques-Jouvenot D, Laplante JJ., Les maux de la terre, 2009, L'Aube.

la population globale.<sup>11</sup> Or, lors des entretiens de recherche que nous avons conduits, les acteurs parlent peu des maladies professionnelles et des accidents du travail.

Pourquoi ce silence des acteurs sur les maladies du corps ? Pourquoi plus encore, lorsqu'ils évoquent les problèmes de santé, ont-ils tendance à valoriser leurs capacités de résistance et ainsi à revendiquer « un corps solide » comme une compétence professionnelle ? Lorsqu'ils évoquent les problèmes de dos, les accidents, la fatigue, les acteurs renvoient cela au maniement des tracteurs, des machines ou encore des engrais et des produits phytosanitaires. Ces problèmes sont bien le fait de l'exercice difficile de leur métier. Ces maladies viennent toucher au corps mais sont considérées par ces derniers comme des conséquences « normales » d'un travail difficile. On peut comprendre cette acceptation de la maladie comme une norme familiale intégrée lors de la socialisation familiale au métier. Norme culturelle, devrait-on dire à la manière de Giono J. « *Le travail de la terre est notre vie, comme du sang qui, jusqu'à la mort, quoi qu'il arrive, doit faire le tour d'un corps, de partout, même s'il souffre* »<sup>12</sup> Leur père avait déjà mal au dos. Traire fait mal au dos. Les positions à tenir sur le tracteur entraînent des sciatiques. Face à ces différents maux, les exploitants font face « *on pousse la carcasse jusqu'au bout* » (entretien enquête CONSOPA). Le corps signale simplement le caractère éprouvant du métier. La fatigue qui cloue au lit est même considérée comme une bonne fatigue ! Cette violence faite au corps témoigne donc d'un certain ordre des choses en agriculture. Il n'y a pas de honte à avoir des douleurs qui témoignent d'un rapport à la souffrance inscrit dans une culture familiale héritée et partagée. Cette culture du corps tout puissant perdure et contribue à produire une norme professionnelle transmise aux jeunes apprenants le métier. Si nous observons les producteurs laitiers sur lesquels nous avons travaillé<sup>13</sup>, les compétences valorisées dans le métier ont toutes partie liée avec le corps au travail : soigner, sélectionner, traire du lait, conduire les tracteurs... Cette passion pour les animaux se traduit par des pratiques professionnelles qui s'exercent dans les écuries, dans les champs, et qui mobilisent le corps au travail. L'identité professionnelle de l'éleveur qui définit le bon éleveur se construit à partir de la maîtrise de cette activité dans ses dimensions physiques. C'est ce corps là dont ils nous disent « pouvoir le pousser jusqu'au bout ». Seule la maladie qui empêche de « pouvoir-faire » conduit l'acteur à se reconnaître malade : « *y'a que la fièvre qui nous arrête, si vraiment on ne tient pas debout. Pour le reste on est habitué. Il faut vraiment des douleurs énormes, qu'on ne puisse plus aller. Il nous en faut plus que des bobos !* ». Dans l'esprit paysan, comme le souligne G. Canguilhem, « *... la chose l'emporte sur l'homme. Le paysan oublie l'homme au profit de la terre et de ses produits* »<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> D. Jacques-jouvenot et JJ. Laplante, op.cit., Les maux de la terre, pp. 129. Les chiffres utilisés pour analyser les risques professionnels sont issus des bases d'information de la MSA et proviennent de services différents : Observatoire du risque professionnel, Direction des statistiques, action sanitaire et sociale.

<sup>12</sup> Giono J. (réed. 2013) Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, éditions Héros-Limite pp.25

<sup>13</sup> Enquête CONSOPPA, entretiens compréhensifs

<sup>14</sup> G. Canguilhem, (2011) Ecrits philosophiques et politiques 1926-1939, Paris, Vrin.

Tenir jusqu'à ce que le corps ne suive plus est même vécu comme particulièrement héroïque et viril. En effet, la division sexuée du travail en agriculture est encore très fortement marquée. Les femmes ont pendant longtemps, en tant que conjointe d'exploitant ou en tant qu'aide familiale, assuré les tâches administratives liées au métier pendant que le mari exerçait ses compétences dans les tâches d'élevage, de culture, nécessitant de la force physique et le travail au grand air. Dans les cas de célibats, le travail ordinairement assuré par l'épouse l'est ici par une mère ou une sœur. Le décès de la première ou l'éloignement de la seconde produit souvent des situations catastrophiques, laissant un homme au travail démuni face au travail administratif dont l'interviewé ne s'est pas jusque-là préoccupé. Une des évolutions du métier touche à cette répartition du travail par le développement du travail des femmes à l'extérieur de l'exploitation ou par une évolution des choix professionnels des femmes et grâce à une mécanisation de plus en plus grande qui permet aux hommes de faire la totalité du travail du chef d'exploitation : conduite du troupeau mais aussi contrôles etc... « *Le suivi de trésorerie, c'était Aline, la banque c'était Aline, les dossiers de subventions c'était elle encore et les contrôles également. Aujourd'hui qu'elle est partie, c'est plus difficile et c'est une surcharge de travail pour moi* ». Au delà d'une surcharge de travail, faire la gestion des exploitations est considéré comme un travail qui en plus d'être féminin apparaissait jusque-là comme secondaire. Or, de travail secondaire, le travail de bureau devient essentiel pour ne pas dire incontournable dans la survie des exploitations.<sup>15</sup> Cette transformation est donc vécue comme une atteinte à la virilité des hommes. Or, c'est une des modifications considérée comme une des plus importantes du métier par les acteurs entre le moment où ils ont fait le choix du métier et la période actuelle. Les exigences du travail administratif renvoient à la tête plus qu'au corps. Ainsi, engendrent-elles un stress sur lequel les acteurs ont le sentiment de ne pas avoir prise. C'est la raison pour laquelle apparaît un hiatus entre les raisons du choix du métier et la réalité des pratiques auxquelles ils sont confrontés et pour lesquelles ils se sentent relativement incompetents. Ces nouvelles tâches interrogent le cœur du métier, caractérisé par un savoir zootechnique le plus souvent hérité familialement. Ce savoir est jusque-là celui qui apparaissait comme valorisant. Or cette compétence ne suffit plus. Pour exercer son métier d'éleveur, il est aujourd'hui nécessaire de détenir des savoirs, plus généralement liés à la sphère scolaire, en tout cas qui nécessitent un apprentissage non hérité, pour exercer des tâches assignées jusqu'à une période récente, aux femmes.

### **Du corps à l'âme : le stress**

L'évolution du métier d'exploitant apporte son lot de nouveaux maux. Aux troubles du corps rendus invisibles par les acteurs, s'ajoutent ceux de l'âme. Si le travail administratif (contrôles, déclaration, demande de subventions, suivi des troupeaux ...) prend de plus en plus la place des activités qui sollicitent le corps, augmentent avec lui les maladies jusque-là peu parlées

---

<sup>15</sup> Ce travail administratif est pour 27,5% d'entre eux un des éléments qui augmentent le stress des acteurs. (enquête CCMSA)

par les exploitants car celles-ci témoignent selon eux d'une faiblesse impossible à reconnaître. La dépression n'est pas, dans le discours des interviewés, une maladie. Au contraire, résoudre ce problème passe, selon eux, par une augmentation du travail « *il faut pas penser trop dans notre métier. Quand on travaille on pense pas à tout ça* ». Les agents de prévention santé de la MSA connaissent bien cette difficulté à parler de ces problèmes avec les indépendants, problèmes que l'on classerait dans le monde du travail salarié sous le terme de souffrance au travail.<sup>16</sup> Dans ce cas du travail salarié ce terme rend compte des problèmes hiérarchiques au sein d'une équipe de travail ou encore des conditions de travail de plus en plus dures imposées aux salariés.<sup>17</sup> On comprend que dans sa première acception il ne corresponde pas au travail indépendant, dans la mesure nous l'avons dit où les équipes de travail sont souvent réduites et se résument souvent à la famille. De plus, parler de souffrance vient se heurter à un des bienfaits de l'indépendance. C'est ainsi que l'indépendance est, selon eux, une manière de protéger leur santé car elle les laisse libre de l'organisation de leur travail « *Si un jour on ne veut pas travailler, on ne travaille pas et on fera le lendemain* ». Ou encore « *L'avantage d'être son propre patron, c'est de pouvoir repousser des tâches au lendemain* ». De la même façon, « *Dans les champs, t'as pas un patron qui te dit comme dans un autre boulot, il faut faire ceci ou cela... là on fait notre travail et puis l'après-midi si tu veux récupérer tu récupères.* » Cette autonomie décisionnelle et organisationnelle prend des formes nouvelles. Elle consiste par exemple à s'organiser entre plusieurs exploitants « *Les groupes de développement, mettre en place un groupe de veille informatique, cela permet de garder la main, ce n'est pas aux commerciaux de commander chez nous !* ». Il faut souligner ici une différence avec leurs homologues artisans et commerçants. S'ils ont en partage des conditions de travail identiques liées à leur statut d'indépendant, les agriculteurs se différencient de ces derniers par le rapport entretenu avec les contraintes extérieures. Seuls 25% des indépendants agricoles se déclarent soumis à la demande des clients et 14% à une demande extérieure nécessitant une réponse immédiate.<sup>18</sup> De la même façon cet éleveur qui dit ne pas avoir besoin de vacances car il fait son travail avec passion : « *Nous, on est privilégiés de ce côté-là on travaille toujours. Certes il ne faut pas se rendre malade par le travail mais en même temps le travail avec les bêtes c'est beaucoup de plaisir même si cela fait de longues journées, ça nous empêche de ressasser* ». La vie est toute entière vouée au travail et de ce fait les plaisirs comme les souffrances ne sont pas attribuées uniquement au métier mais à la vie.

Le terme de souffrance qui concerne les conditions de travail difficiles pourrait convenir à l'appréhension de notre population. Or il est inadapté et inutilisable à propos des agriculteurs indépendants. Poser le problème de la souffrance au travail, en interrogeant les modes d'organisation du travail de l'exploitant reviendrait à porter atteinte à cette valeur cardinale de l'autonomie donc au cœur de l'identité professionnelle. Le déni de risque et la forte revendication d'indépendance décisionnelle des exploitants empêchent d'utiliser ce terme.

---

<sup>16</sup> C. Dejours, (1998) Souffrance en France –La banalisation de l'injustice sociale -, Paris, Seuil.

<sup>17</sup> C. Dejours, op.cit.

<sup>18</sup> D. Jacques Jouvenot, Laplante JJ., Les maux de la terre, op.cit.

Pourtant comme dans le cas des maladies du corps, un des résultats empiriques mis en évidence dans une recherche comparative<sup>19</sup> met en évidence une population fortement exposée aux risques psycho-sociaux. On y voit en effet que l'exposition au sentiment de détresse psychologique augmente de manière significative lorsque la situation économique est perçue comme difficile ou très difficile. Les pensées suicidaires déjà nettement plus présentes en milieu agricole que dans le reste de la population, augmentent elles aussi en fonction de la perception de la situation économique des exploitations. Leur malaise psychologique comme les maladies du corps sont donc sous-estimées. Le terme utilisé par les acteurs pour remplacer celui de souffrance au travail, acceptable par ce milieu « dur à la tâche » est celui de stress. Mot passe-partout, le stress montre en cachant, agit comme un cache-misère et entretient, chez les acteurs, l'idée que les difficultés rencontrées relèvent encore de la réalité extérieure à l'exploitation, de la PAC<sup>20</sup> qui imposent de plus en plus de travail pour un revenu de plus en plus bas ou encore des normes à respecter qui obligent à travailler plus vite et moins bien. Les entretiens qualitatifs conduits dans le cadre de l'enquête CONSOPPA montre que le stress est évoqué par l'ensemble des enquêtés, attribué en grande partie à la surcharge de travail lié à la gestion des entreprises<sup>21</sup>. La fatigue et le stress sont le plus souvent reliés à « la peur de ne pas y arriver ». Du point de vue de la santé, nous avons constaté lors des entretiens compréhensifs conduits avec des familles de suicidés, que ce glissement de tâches était partie prenante de ce geste fatal.

#### 1- « La peur de ne pas y arriver »

Nous avons croisé cette « peur de ne pas y arriver » récurrente dans les entretiens approfondis de l'enquête qualitative. Le plus souvent elle est mise en relation avec les problèmes administratifs, la comptabilité ou encore les contrôles PAC. Ce rapport à « la paperasserie » a été analysé sur la totalité des interviews de la recherche collective et comparé sur les trois pays concernés par la recherche : France, Suisse et Québec<sup>22</sup>. Or il apparaît que, même si le ras le bol des papiers est évoqué dans les trois pays, c'est en France que les exploitants disent en souffrir le plus. Dans le cas français, ceux qui ont plus de 50 ans sont légèrement surreprésentés et le travail de la femme à l'extérieur de l'exploitation vient accentuer ce type de stress<sup>23</sup>. Cette surreprésentation des plus âgés qui se disent stressés par « les paperasses »

---

<sup>19</sup> Recherche CONSOPPA, Rapport de recherche SNIS, Swiss Network International « *Les effets des politiques agricoles sur la santé des producteurs laitiers – comparaison France/Suisse/Québec* » sous la direction de Yvan Droz et D. Jacques-Jouvenot, 2011.

<sup>20</sup> La mise en œuvre de la PAC en 1992 a eu des conséquences sur les prix des matières premières jusqu'à la fin des années 2000, et l'incertitude face à 2013 date de mise en place de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), place les agriculteurs devant une dépendance de plus en plus grande à l'égard des instances européennes.

<sup>21</sup> Recherche CONSOPPA, op. cit.

<sup>22</sup> Recherche CONSOPPA, op.cit.

<sup>23</sup> La présence des femmes sur l'exploitation qui peuvent s'occuper de la charge administrative semble soulager les exploitants, c'est qu'on peut lire dans les résultats de l'enquête CONSOPPA, entretiens réalisés par L.

peut se comprendre par le fait qu'ils perçoivent les nouvelles technologies et notamment l'informatique comme une innovation qui complique plus le travail qu'elle ne le facilite. Mais dans les cas des trois exploitations étudiés à la suite d'un suicide d'un des membres de la famille, les exploitants suicidés sont jeunes (A : 41 ans, B : 40 ans et C : 42 ans). L'argument de l'âge tient moins bien. Tous trois sont formés en lycée agricole, deux d'entre eux ont le BTA et le troisième un BEPA. Cette génération avait 18 ans dans les années 90. L'informatique commençait à se développer dans les lycées agricoles sans que pour autant cet outil leur soit familier. Plus qu'une difficulté à maîtriser ce nouvel outil de gestion des exploitations, que se cache-t-il sous l'argument de « la paperasse » ? N'est-ce pas, comme le suggérait Hughes à propos d'autres métiers, que le travail administratif apparaît comme « *le sale boulot* »<sup>24</sup>? En effet, la compétence professionnelle des éleveurs résulte en partie d'une transmission familiale qui inclut plus largement une manière de faire le métier valorisée par la famille et les pairs, mais elle résulte aussi d'une autre part liée à la formation acquise en lycée agricole ou en maison familiale. La compétence est jugée à l'aune de la capacité du jeune installé à vivre de son métier. De la bonne conduite des troupeaux dépend le revenu de la famille. Dans les métiers de l'élevage, la transmission des exploitations est encore essentiellement familiale, le travail du couple est dominant et la division du travail encore très sexuée. La répartition des tâches laisse les femmes à la comptabilité alors que les hommes s'occupent du travail de récolte, et de conduite du troupeau.

### **De l'étable à « la paperasse » : des compétences nouvelles**

L'analyse de la trajectoire des personnes suicidées met en évidence certains facteurs dont un qui nous a semblé essentiel : un rapport compliqué aux savoirs scolaires qui ressurgit comme incontournable à un moment donné de l'exercice du métier. La mise en place de la nouvelle PAC qui se traduit sur les exploitations par plus de papiers, plus de contrôles, plus d'écriture, confronte par ce biais et de manière différée, les acteurs à la problématique du savoir scolaire. La PAC en tant qu'institution symbolise les gens du papier et de la tête, alors que les exploitants se voient eux comme des gens de la main et de la terre. Ce n'est pas la PAC en tant que telle qui pose problème mais ce que sa mise en œuvre engage comme nouvelles pratiques de l'éleveur. En effet elle les oblige à effectuer de nouvelles tâches qui n'ont plus grand-chose à voir avec les raisons pour lesquelles ils ont choisi ce métier. La surcharge administrative s'impose au détriment du soin aux animaux. Le métier a changé. « *Il faut apprendre d'une façon et faire d'une autre* » disent les interviewés de l'enquête et notamment ceux qui ont quitté le métier de manière précoce. La corrélation discursive entre échec scolaire et passion du métier est flagrante dans nos entretiens. En effet, ces personnes ont choisi leur métier par passion mais aussi comme une manière d'échapper à l'école<sup>25</sup>. Le rapport à l'école a été vécu

---

JOUVET, où elle constate que les structures qui sont en EARL se portent mieux que celles qui sont autonomes, quant aux GAEC, il semble que l'aspect « paperasse » soit très préoccupant pour eux.

<sup>24</sup> E. Hughes, *Le regard sociologique*, édit. EHESS, 1996 rééd.

<sup>25</sup> De la même façon L. Juvet montre dans son travail sur les départs précoces qu'il existe un rapport très étroit entre départ précoce en agriculture et transformation du contenu de l'activité agricole qui faisait le cœur du métier d'éleveur. Les uns choisissent de quitter ce métier pour un autre, les autres, les suicidés

comme un harcèlement. Nos interviewés ont tous évoqués cette étape difficile dans la trajectoire des disparus. Chacun des trois est décrit comme un enfant en difficulté scolaire. Cette variable nous a semblé d'autant plus intéressante qu'elle ne faisait pas l'objet d'un questionnement de l'enquêteur. Or elle émerge de la parole des interviewés dans les trois cas de façon très constante.

*« Impossible de lui faire faire ses devoirs. Il ne faisait rien. Il arrivait, il balançait le sac dans un coin. On partait aux bêtes, il n'aimait pas l'école. Il voyait passer un tracteur, hop il filait devant la porte. » ( mère du second)*

*« Il était un peu timide de nature. C'était déjà à l'école... il n'a pas été...on le mettait au fond de la classe quand il était petit. Les instits n'avaient pas la démarche comme ils ont maintenant. Il a souffert de sa scolarité.... Je pense qu'il n'aurait pas fait ce qu'il a fait... s'il avait pu en discuter. » ( épouse du troisième)*

*« Déjà tout petit... il a été pensionnaire à l'école. Cela il ne l'a pas encaissé. On allait le chercher le samedi et on le ramenait le lundi matin... Puis on l'a mis dans une école spécialisée parce qu'il était en retard pour la lecture et tout ... » (mère du premier)*

Le choix de l'élevage est présenté comme une passion qui concerne surtout le travail avec les animaux et les aspects physiques du métier. Mais ce choix est aussi le moyen d'échapper à la contrainte scolaire, notamment aux activités de lecture et d'écriture vécues, dans les trajectoires scolaires des disparus, comme des échecs. Or, entre le moment de la reprise de l'exploitation et celui du suicide, l'identité professionnelle a changé. L'idéologie de progrès est constitutive de cette forme identitaire à partir des années 1960 et la technique est alors un marqueur identitaire fort. Cependant la maîtrise technique renvoie à des aspects bien spécifiques du métier. En élevage, elle concerne les animaux, l'amélioration de la production laitière et des méthodes de sélection animale.<sup>26</sup> La compétence recouvre de plus en plus la maîtrise des aspects comptables de l'entreprise. Les dossiers de demande de subventions se traduisent par un travail administratif qui prend du temps au détriment de l'activité d'élevage. Ajoutons à cela que *« Depuis les années 80, la multiplication des dispositifs de normalisation et de certification comportant le respect des référentiels et des cahiers des charges contribue à une certaine formalisation du travail, c'est-à-dire à l'enregistrement de pratiques ( textes, cahiers des charges) et de données dans une perspective de contrôle et de compte rendus (accountability). Cette multiplication des normes et règles inscrit le travail agricole et ceux qui l'accompagnent dans une logique procédurale ».*<sup>27</sup> C'est au moment de cette confrontation devenue inévitable avec l'aspect du métier qui n'est pas celui pour lequel ils l'ont choisi, que

---

disparus choisissent de quitter le métier en quittant la vie, JOUVET L., *« Le dilemme cornélien des producteurs laitiers en cessation précoce d'activité »* in Socio-anthropologie de la transmission, 2012, L'Harmattan.

<sup>26</sup> D. Jacques-Jouvenot, *« Voyage au pays des montbéliardes »*, édition Textel, 1989.

<sup>27</sup> Ministère de l'Agriculture, *« Le monde agricole en tendances »*, La documentation Française, 2012.

les personnes craignent « *de ne pas y arriver* », et ressentent face à cette part « intellectuelle » du métier une forme d'incompétence professionnelle. Les sociologues des professions connaissent ce sentiment d'incompétence qui résulte d'un changement du contenu de l'activité.<sup>28</sup> Les nouvelles manières d'être éleveur ne permettent plus d'échapper à la maîtrise des aspects comptables du travail. C'est en quelque sorte l'ethos paysan tel que le définit Yvan Droz<sup>29</sup> qui est ici mis en question en son cœur même. La difficulté scolaire vécue dans l'enfance par les trois suicidés, est couplée dans les trois interviews, avec à l'inverse, une envie démesurée d'être éleveur, une passion du métier. Ce décalage entre idéal et réalité du métier conduit à un sentiment d'inadaptation voire d'inutilité sociale. C'est alors que « *La vie ne vaut plus la peine d'être vécue pour celui qui se promettait beaucoup et qui reçoit peu. Si la vie c'est ce qu'on y apportait, se tuer c'est se la conserver intacte. Si la vie c'est surtout ce que les choses en font, les choses en durant la conservent* »<sup>30</sup>.

On peut ici faire ici une hypothèse : le sentiment d'échec vécu dans la période enfance-adolescence, que les jeunes ont réussi à vaincre par un investissement dans le métier, est réactivé, fait retour, lors des contrôles PAC, de l'imposition des nouvelles normes d'hygiène ou de dossiers de demande de subventions. N'est-ce pas de cette peur qu'il s'agit ? D'une certaine façon chacun des jeunes avait échappé, dans son cursus scolaire, mais aussi depuis le moment de l'installation jusqu'aux années précédentes le geste fatal, à l'obligation de détenir cette compétence en écriture, comptabilité, suivi de dossiers, respect des normes .... Elle leur devient aujourd'hui indispensable. En effet durant plusieurs années, les éleveurs ont pu éviter la confrontation avec cette difficulté. Comment ? Dans le premier cas, la situation de GAEC permettait au jeune de ne pas s'occuper de ces questions et de laisser cela à sa mère, dans le second cas l'épouse est non seulement comptable mais elle est détentrice d'un BTS et lorsqu'elle revient sur l'exploitation elle prend en charge cette tâche. Et enfin dans le dernier cas, c'est la sœur du jeune décédé, infirmière dans un hôpital voisin qui effectue tout le travail administratif et s'assure que tout est en règle lors des contrôles. Cette délégation de tâches à une femme de la famille : mère, épouse ou sœur n'aurait pas suffi à enrayer « *la peur de ne pas y arriver* ». Cette situation renvoie à ce qu'il nous semble être une assignation de genre dans l'élevage. « Ne pas y arriver » atteste de la mise en question de la toute-puissance technique des hommes sur les exploitations. En effet même s'ils considèrent ces tâches administratives comme « le sale boulot » de leur travail, il reste que la reconnaissance du bon professionnel passe par elles aujourd'hui. En réalité, ce sont les femmes qui les assument. Lorsque les tâches masculines ne sont plus celles qui permettent d'abord de gagner sa vie, ensuite d'entrer en relation avec le monde extérieur, et de faire les choix stratégiques de

---

<sup>28</sup> Il serait intéressant de comparer les cas de suicide à France Télécoms et à la Poste pour mesurer les raisons évoquées sur cette question par les familles

<sup>29</sup> Droz Y., Forney.J., « *Un métier sans avenir* » IUED, éditions Kartala, 2007.

<sup>30</sup> C.Canguilhem, op.cit., p.382.

développement de l'exploitation, la tâche effectuée par les femmes tend à devenir la part noble du métier.

### Bibliographie

Barthez A.,(1980) Famille et Agriculture, Paris, Economica.

Canguilhem G., (2011) Ecrits philosophiques et politiques 1926-1939, Paris, Vrin.

CREDOC Olm , « Les conditions de vie des exploitants à faible revenu », n°219.

Conditions de travail des indépendants dans l'Union Européenne, 1996, Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail en Europe, Dublin.

Dejours C., (1998) Souffrance en France –La banalisation de l'injustice sociale -, Paris, Seuil.

Droz Y., Forney J., (2007) « *Un métier sans avenir* » IUED, éditions Kartala.

Droz Y., Mieville-Ott V., Jacques-Jouvenot D., Lafleur G., (à paraître 2013) *Agriculture familiale et santé publique : une anthropologie comparée des politiques agricoles francophones : France-Québec-Suisse*, éditions Kartala,.

Dubar C. et Tripier P., (1998) Sociologie des professions, Paris, coll U, Armand Colin.

Gillet M., La transmission des exploitations en hors cadre familial, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, 2002, Université de Franche Comté.

Giono J., (réed .2013)Lettre aux paysans sur la paix et la pauvreté, Genève, Ed. Héros-Limite

Gresles F. (1978) Indépendants et petits patrons. Pérennité et transformations d'une classe sociale. Thèse d'Etat en sociologie, Université Paris V.

Hamon-Cholet S., « Les conditions de travail des non salariés sont proches de celles des salariés » Economie et statistiques, n°319-320, DARES 1998- 9/10 et Enquête conditions de travail du ministère du travail, 1991.

Hughes E.C., (1996 réed. )*Le regard sociologique*, Paris, édit. EHESS,

Jacques-Jouvenot D., (1997) *Le choix du successeur*, Harmattan.

Jacques-Jouvenot D., Laplante JJ., (2009) *Les maux de la terre*, La tour d'Aigues, éditions de l'Aube.

Jacques-Jouvenot D., Tripier P., (sous la dir.), (2004) Couples et travail indépendant, Loin des mégaloilles, cahiers du genre n°37, Paris, Harmattan.

Jacques-Jouvenot, « *Voyage au pays des montbéliardes* », édition Textel, 1989.

Jacques-Jouvenot D., Vieille Marchiset G., 2012, *Socio-anthropologie de la transmission*, L'Harmattan.

Jouvet L., *Les départs précoces en agriculture : un dilemme cornélien*, in *Socio-anthropologie de la transmission*, 2012, L'harmattan.

Rapport de recherche SNIS, Swiss Network International « *Les effets des politiques agricoles sur la santé des producteurs laitiers – comparaison France/Suisse/Québec* » sous la direction de Yvan Droz et D. Jacques-Jouvenot, 2011.

Ministère de l'Agriculture, « *Le monde agricole en tendances* », La documentation Française, 2012.

évolue : le travail familial laisse de plus en plus fréquemment sa place au travail du seul chef d'exploitation et le manque de successeur oblige le chef à une transmission de l'entreprise hors du cadre familial.<sup>31</sup> A ces transformations liées à la sphère familiale, la vie des entreprises et celle des exploitants est de plus en plus dépendante des banques, des fournisseurs, de la politique agricole<sup>32</sup>, soit d'acteurs extérieurs à l'entreprise. Malgré ces diverses évolutions, la valeur cardinale du métier reste une valeur d'indépendance.

---